

REPÈRES

n° 44 - 2018

**insertion professionnelle à 30 mois
des titulaires d'un Master 2015**

. taux d'insertion **94,1%**

. taux d'emploi stable **74,5%**

. salaire net mensuel médian **1789 €**

L'ENQUÊTE NATIONALE D'INSERTION PROFESSIONNELLE : POPULATION ETUDIÉE

Domaines	Diplômés 2015 (nationalité française)		
	Diplômés interrogés	Répondants à l'enquête	Taux de réponse à l'enquête
ALL* <i>Arts Lettres et Langues</i>	77	56	72,7%
DEG <i>Droit Economie Gestion</i>	847	602	71,1%
SHS <i>Sciences humaines et sociales</i>	224	181	80,8%
STS <i>Sciences Technologies Santé</i>	289	225	77,9%
MEEF <i>Métiers de l'Education, de l'Enseignement et de la Formation</i>	348	258	74,1%
Ensemble	1 785	1 322	74,1%

L'Observatoire UNICAEN a interrogé les diplômés de Master 2015 à 6 mois et à 30 mois après le diplôme. L'enquête nationale à 30 mois permet de rendre compte d'une situation stabilisée de l'emploi par l'analyse de la qualité de l'insertion des diplômés et de celle des métiers exercés.

Cette enquête nationale d'insertion professionnelle est pilotée depuis 2009 par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP). Elle est mise en oeuvre par l'ensemble des établissements universitaires. Elle est basée sur un questionnaire commun, une date d'interrogation et une population à interroger identiques à tous les établissements. **Tous ces éléments permettent aujourd'hui de produire des indicateurs communs nationaux.**

Entre décembre 2017 et mars 2018, 1 785 diplômés de nationalité française ont été contactés par mail et téléphone (les diplômés de nationalité étrangère n'ont pas été enquêtés). Au final, 1 322 diplômés ont répondu à l'enquête soit un taux de réponse de 74,1%.

Sont présentés dans ce "REPÈRES n° 44" les principaux indicateurs de poursuites d'études et d'insertion professionnelle pour l'ensemble des diplômés d'un Master.

Les données sur "L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DE L'ENQUÊTE" concernent uniquement la population des diplômés issus de la formation initiale, âgés de 30 ans maximum à l'obtention du diplôme, n'ayant ni interrompu leurs études entre le baccalauréat et le Master (ou pendant moins de 2 ans), ni poursuivi des études après.

***Lecture** : parmi les 77 diplômés d'un Master 2015 du domaine ALL, de nationalité française, 56 ont répondu à l'enquête soit un taux de réponse de 72,7%.

2063 étudiants ont obtenu un Master en 2015 à l'université de Caen Normandie.

Pour l'année 2014-2015, l'université de Caen Normandie proposait 29 mentions de Master, regroupées selon les domaines de formation suivant :

. Le domaine "Arts, Lettres, Langues" (ALL) représente 4,3% de l'ensemble de la population des diplômés.

. Le domaine "Sciences Humaines et Sociales" (SHS) représente 12% de l'ensemble de la population.

. Le domaine "Droit, Economie, Gestion" (DEG) représente 49,8% de l'ensemble de la population.

. Le domaine "Sciences, Technologies, Santé" (STS) représente 16,6% de l'ensemble de la population.

. La mention "Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation" (MEEF), qui représente 17,3% de l'ensemble de la population, est rattachée aux trois domaines de formation ALL/SHS/STS.

On compte 57,5% de femmes parmi les diplômés de Master 2015 et 42,5% d'hommes. Près des trois quarts (74,5%) des diplômés ont un baccalauréat général et un peu plus de la moitié (50,9%) sont bacheliers de l'académie de Caen. 13,5% des diplômés sont de nationalité étrangère.

source UNICAEN

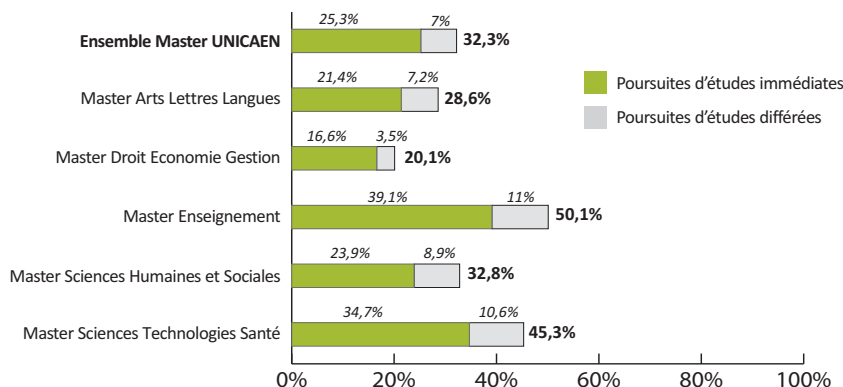
Sexe	Femmes	57,5%*
	Hommes	42,5%
Nationalité	Française	86,5%
	Etrangère	13,5%
Baccalauréat ou diplôme équivalent	Littéraire	14,2%
	Economique et Social	24,5%
	Scientifique	35,8%
	Sciences et technologies de la gestion	6,1%
	Sciences et technologies industrielles	1,6%
	Autres baccalauréats technologiques	3,3%
	Professionnel	0,6%
	Autres (titres étrangers, équivalences BAC)	13,9%
	Lieu d'obtention du baccalauréat ou diplôme équivalent	Académie de Caen
Académie de Rouen		6,7%
Académies de Rennes et Nantes		9,6%
Académies d'Ile-de-France**		5,1%
Autres académies		14,3%
Etranger		13,4%
Préparation du Master	Formation initiale	70,3%
	Formation continue	19,4%
	Alternance par apprentissage	6,2%
	Alternance par professionnalisation	4,1%

*Lecture : 57,5% des diplômés d'un Master 2015 sont des femmes.

** Créteil, Paris, Versailles

LES POURSUITES D'ÉTUDES ET/OU CONCOURS APRÈS LE MASTER

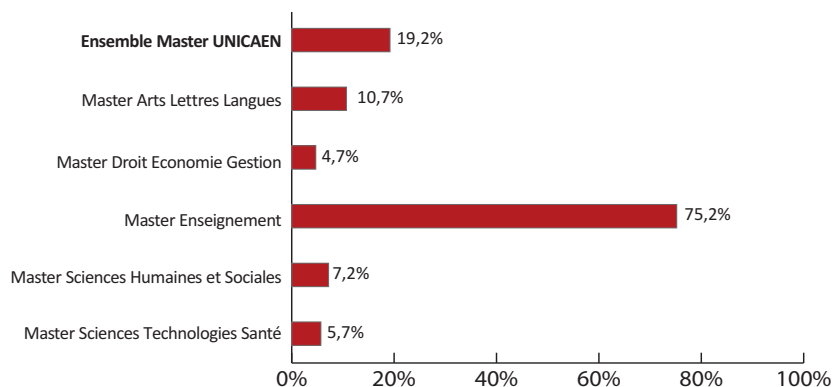
Taux de poursuite d'études après le Master



LES ETUDES. Juste après l'obtention du Master en 2015, le quart des diplômés (25,2%) se sont réinscrits immédiatement dans l'enseignement supérieur. D'autres ont attendu une ou deux années pour reprendre des études. Au total, ce sont donc près du tiers (32,3%) des diplômés 2015 qui ont préparé une formation ou un diplôme après l'obtention de leur Master.

Ce taux de poursuite d'études varient d'un domaine de formation à l'autre. Ainsi, c'est parmi les diplômés d'un Master Enseignement que le taux de poursuite d'études est le plus important avec la moitié d'entre eux inscrits au moins une année dans l'enseignement supérieur au cours des 3 années qui suivent le Master. A l'inverse, c'est en Droit Economie Gestion que le taux est le plus faible (20,1%).

Taux de réussite à un concours (avant, pendant et après le Master)



LES CONCOURS. Avant ou pendant le Master, 14,3% des diplômés déclarent avoir réussi au moins un concours de la fonction publique dont 86,6% un concours de l'enseignement. Parmi les diplômés d'un Master Enseignement, 6 sur 10 précisent avoir réussi au moins un concours.

Après l'obtention du Master, 6,2% ont réussi un concours de la fonction publique dont plus des trois quarts de l'enseignement (77,2%).

Au total, ce sont près d'1 diplômé sur 5 (19,2%) qui ont obtenu un concours de la fonction publique, avant, pendant ou après le Master.

LA SITUATION AU 1ER DÉCEMBRE 2017 (30 MOIS APRÈS LE MASTER)

Deux ans et demi après l'obtention du Master, 83,7% des diplômés sont en situation d'emploi. 6,1% sont en recherche d'emploi, 8,9% toujours inscrits dans l'enseignement supérieur et 1,3% sont en inactivité professionnelle.

Ce sont les diplômés d'un Master Enseignement (MEEF) qui sont le plus souvent en emploi, et cela après avoir réussi un concours de l'enseignement pour la quasi-totalité d'entre eux. Ceux du domaine Droit-Economie-Gestion sont également en emploi dans 90% des cas. Les diplômés des Sciences-Technologies-Santé sont moins souvent en emploi car nettement plus fréquemment en situation de poursuites d'études (un peu plus d'un quart contre moins d'1 sur 10 pour les diplômés des autres domaines).

Parmi ceux qui recherchent un emploi, 81,3% ont déjà exercé une activité professionnelle depuis l'obtention de leur Master, 10% étaient réinscrits dans l'enseignement supérieur sous le statut étudiant et 8,7% n'ont jamais occupé d'emploi depuis le Master, soit 7 individus au total.

	En emploi	En études	En recherche d'emploi	En inactivité	Total
ALL N = 56	67,8%	8,9%	17,9%	5,4%	100%
DEG N = 602	89,8%	4,7%	4,7%	0,8%	100%
SHS N = 181	74,6%	8,8%	14,9%	1,7%	100%
STS N = 225	68,5%	26,2%	4%	1,3%	100%
MEEF N = 258	92,2%	3,9%	2,7%	1,2%	100%
Ensemble N = 1322	83,7%*	8,9%	6,1%	1,3%	100%

***Lecture** : 83,7% des diplômés répondants sont en situation d'emploi 30 mois après l'obtention du Master.

L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DE L'ENQUÊTE (1^{ER} DÉCEMBRE 2017) - DIPLÔMÉS DE FORMATION INITIALE

Taux d'insertion* **94,1%**

Données nationales

Taux d'insertion des jeunes de moins de 25 ans : **79%**

(source : INSEE / dernier trimestre 2017)

Temps médian d'accès à l'emploi : **3 mois**

* $[Diplômés\ en\ emploi / (Diplômés\ en\ emploi + Diplômés\ en\ recherche\ d'emploi)] \times 100$

Le taux d'insertion* des diplômés 2015 est de **94,1% 30 mois après l'obtention du Master** (93,5% pour les diplômés 2014, 92,1% pour les diplômés 2013 et 91,3% pour les 2012). Aucune différence significative n'est constatée entre les hommes et les femmes que ce soit au niveau global ou par domaine de formation. Ce taux d'insertion reste très favorable au regard de celui constaté au niveau national pour l'ensemble des jeunes actifs de moins de 25 ans.

Les conditions d'emploi restent bonnes et s'améliorent sur certains aspects par rapport à celles des diplômés 2014. En revanche, celles-ci diffèrent toujours selon le sexe (en défaveur des femmes) et sont très disparates d'un domaine de formation à l'autre.

Nature du contrat de travail	Femme	Homme	Ensemble des diplômés
CDI	51,4%	64%	56,9%*
Fonctionnaire	19,8%	10,5%	15,8%
Prof. lib., indépendant, chef ent.	1,9%	1,7%	1,8%
CDD	24,3%	18,4%	21,7%
Intérimaire	0,3%	1,7%	0,9%
Contrats aidés (CAE, CIE...)	0,3%	-	0,1%
Autres	2%	3,7%	2,8%
Total	100%	100%	100%

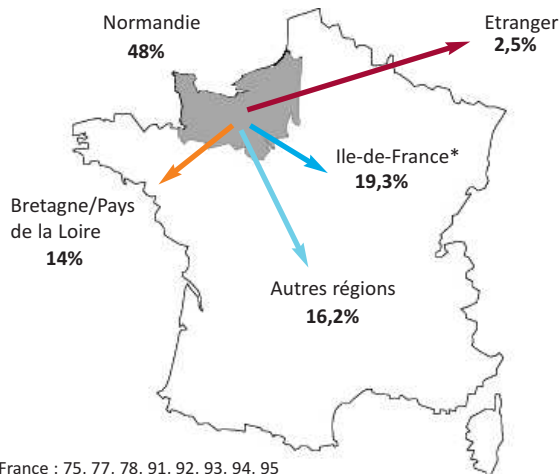
Niveau de l'emploi occupé	Femme	Homme	Ensemble des diplômés
Cadre, ingénieur, prof. libérale / Cat. A	60,2%	67,4%	63,3%
Technicien, prof. interméd. / Cat. B	22%	23,4%	22,7%
Employé, ouvrier / Cat. C	17,8%	9,2%	14%
Total	100%	100%	100%

5 premiers secteurs d'activité employeurs	Masters hors Enseignement
Santé humaine et action sociale	13,3%
Activités financières et d'assurance	11,3%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,3%
Commerce, transports, hébergement et restauration	11,3%
Industrie (manufacturière, extractive et autres)	10,8%

Moyens d'obtention de l'emploi	
Candidatures spontanées	16,2%
Suite au stage (alternance comprise) de Master	15,3%
Concours de la fonction publique	14,1%
Réponse à une offre sur site spécialisé rech. d'emploi	13,7%
Réseaux de relations (pers., prof.)	12,6%
Réponse à une offre Pôle emploi/APEC (internet inclus)	11,9%
Réponse à une offre sur site internet entreprise	7%
Autres (intérim, création ent., réseaux sociaux, etc)	9,2%
Total	100%

Statut de l'employeur	
Une entreprise privée	52,3%
La fonction publique	30,1%
Un organisme à but non lucratif ou une association	11,5%
Une entreprise publique	2,6%
Une personne exerçant en prof. libérale, indépendant	1,1%
Propre employeur	1,1%
Autre	1,3%
Total	100%

Localisation de l'emploi



Les conditions de travail des diplômés 2015 connaissent certaines améliorations par rapport aux diplômés 2014 notamment au niveau de la stabilité de l'emploi et du salaire. On observe en effet une hausse des emplois stables passant ainsi de 71,3% pour les diplômés 2014 à 74,5% pour les diplômés 2015. La part des CDI a augmenté de plus de 10 points (56,9% pour les diplômés 2015 contre 45,8% pour ceux de 2014). On note enfin une amélioration de 89 € du salaire médian qui passe à 1 789 € pour les diplômés 2015 contre 1 700 € pour les 2014. L'amélioration de salaire est de 50 € pour les hommes et de 40 € pour les femmes. Les écarts de salaire homme/femme restent importants et sont en défaveur des femmes. Quand les hommes touchent un salaire médian de 1 865 €, ce dernier est inférieur de 165 € pour les femmes. Les écarts de salaire existent également entre les diplômés qui s'insèrent dans le secteur du privé et ceux qui choisissent la fonction

Salaire net mensuel

(temps plein, hors primes et 13^{ème} mois)

	Salaire moyen	Salaire médian
Ensemble des Masters	1 827 €	1 789 €*
Homme	1 924 €	1 865 €
Femme	1 748 €	1 700 €
Dans le secteur privé	1 880 €	1 800 €
Dans le secteur public	1 693 €	1 700 €
Diplômés d'un Master du domaine ALL	1 836 € (eff.< 25)	1 600 € (eff.< 25)
Diplômés d'un Master du domaine DEG	1 916 €	1 850 €
Diplômés d'un Master du domaine SHS	1 649 €	1 569 €
Diplômés d'un Master du domaine STS	1 899 €	1 900 €
Diplômés d'un Master du domaine MEEF	1 679 €	1 745 €

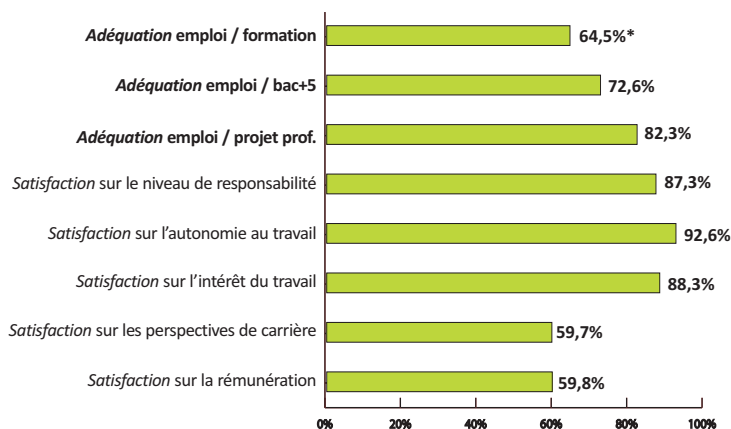
*Médiane : 50% gagnent moins de 1 780 € et 50% gagnent plus.

publique. Ceux du privé gagnent un salaire médian de 100 € supérieur à celui des diplômés qui intègrent le secteur public. Ces écarts de salaire varient également entre les diplômés de chacun des 5 domaines de formation.

Si la stabilité de l'emploi et le salaire médian s'améliorent, en revanche, la part d'emplois de niveau "cadre" a diminué. Moins des deux tiers (63,3%) déclarent détenir le statut "cadre" contre 66,9% pour les diplômés 2014. Enfin, moins de la moitié des diplômés travaille en Normandie. Les diplômés 2015 sont donc plus mobiles que ceux de 2014 (54,1% travaillaient en Normandie) et cette mobilité géographique se fait notamment au profit des régions Bretagne et Pays de la Loire (14% contre 7% pour les diplômés 2014).

LA RELATION EMPLOI - FORMATION

Taux d'adéquation-satisfaction emploi/formation



64,5% des diplômés en situation d'emploi déclarent exercer une activité professionnelle en adéquation voire tout à fait en adéquation avec la formation reçue en Master et près des trois quarts disent que ce même emploi concorde avec leur niveau de qualification bac+5.

Globalement, les taux de satisfaction obtenus sur les critères d'évaluation de la relation "formation/emploi" montrent que l'emploi occupé 30 mois après l'obtention du Master semblent satisfaire les diplômés 2015 et correspondre à leurs attentes. Seuls les critères "perspectives de carrière" et "rémunération" ont des taux de satisfaction inférieurs à 80% (respectivement 59,7% et 59,8%).

*Lecture : 64,5% des diplômés en situation d'emploi déclarent exercer un emploi en adéquation avec leur formation de Master.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'INSERTION POUR LES DIPLÔMÉS 2015 ISSUS DE LA FORMATION INITIALE

	à 6 mois 1101 situations connues sur 1353 diplômés	à 18 mois 1019 répondants sur 1354 diplômés interrogés	à 30 mois 1019 répondants sur 1354 diplômés interrogés
Taux d'insertion	75,9%	88,3%	94,1%
Part des emplois stables (CDI, fonctionnaire, indépendant, chef d'entreprise, profession libérale)	54,1%	60,7%	74,5%
Part des emplois cadre, ingénieur, profession libérale / Cat. A	55,5%	59,5%	63,3%
Salaire net médian mensuel (hors primes et 13 ^{ème} mois)	1 600 €	1 700 €	1 789 €

Les conditions d'insertion des diplômés 2015 ont été observées et mesurées à 3 moments après l'obtention du Master : à 6, 18 et 30 mois. Si le taux d'insertion est déjà bon à 6 mois (les trois quarts sont en emploi), celui-ci ne cesse de croître sur les deux années suivantes (+ 18,2 points). La progression des emplois stables est également importante dans cet intervalle (+ 20 points). La part des emplois de niveau "cadre" s'améliore aussi tout comme le salaire net médian mensuel (+ 189 euros).